

Forbois



@uvergne

Plate-forme technologique

Rapport d'infiltrométrie

effectué pour Mme et M. PAULET

Maison d'habitation située à LAMONTGIE (63)

Constructeur Christophe BOUYSSÉ



Test effectué par Joël Garmy de la Plate forme technologique Forbois@uvergne le 4 mai 2009.

Forbois@uvergne – Cité scolaire de Presles – 03300 CUSSET – 04 70 97 89 75

Test réalisé à l'aide d'un Blower Door

1 – Données

1.1 Bâtiment

Maison murs bois massif (type MHM) sur dalle béton.
Isolant en laine de bois en extérieur.

1.2 Parties obstruées par le constructeur :

Portes de communication avec la partie non terminée du bâtiment.

2 – Test d'infiltrométrie.

Ce test a été effectué en présence de :

- ☞ M. PAULET, propriétaire des lieux
- ☞ M. BOUYASSE constructeur de la maison et son équipe de pose.
- ☞ M. KLAM, représentant la marque ILLBRUCK.

NOTA : le Blower door a été positionné sur la porte de communication entre les parties terminées et en cours de travaux de la maison.

2.1 – Rapport de test effectué avec le Blower Door :

La valeur I_4 ou $Q_{4Pa\ surf}$ correspond à la valeur exigée par la RT 2005.

Elle représente la perméabilité à l'air (ou la quantité de fuites d'air parasites) sous 4 Pascals de dépression du bâtiment.

Pour cette maison d'habitation : Valeur I_4 ou $Q_{4Pa\ surf} = 0,35\ m^3/h.m^2$

Rappel des valeurs attendues par la RT 2005

Usage	Bâtiment justifié dans le cadre d'une démarche de qualité de l'étanchéité à l'air	
	Valeur I_4 ou $Q_{4Pa\ surf}$ RT 2000 et 2005	Valeur I_4 ou $Q_{4Pa\ surf}$ BBC Effinergie
Logement individuel	0,8 m ³ /h.m ²	0,6 m ³ /h.m ²

On peut conclure que la valeur de ce bâtiment est nettement inférieure aux attentes de la RT 2005 puisqu'il fait partie des logements individuels répertoriés dans le tableau ci-dessus avec comme Valeur du test, **I_4 ou $Q_{4Pa\ surf} = 0,35\ m^3/h.m^2$** .

Cette valeur I_4 ou $Q_{4Pa\ surf}$ correspond à une ouverture permanente dans la paroi de 84,3 cm² soit l'équivalent d'un trou dans un mur de 9 cm x 9 cm.

Rapport du test pages suivantes.